



## Les opérations de fin d'exercice pour préparer son bilan comptable.

### Objectifs :

- Établir les traitements comptables de fin d'exercice en vue de la réalisation du bilan et du compte de résultat ;
- Découvrir les principes comptables permettant de préparer les écritures de fin d'année ;
- Calculer l'impôt sur les sociétés ;
- Enregistrer les principales écritures d'inventaires et établir le projet de bilan et de compte de résultat ;
- Mettre en place un dossier de contrôle pour faciliter les travaux de fin d'exercice et garder une trace des options prises et des écritures passées.

### Public :

Toute personne autonome sur les traitements courants de la comptabilité et souhaitant réaliser les opérations de fin d'exercice.

**Prérequis :** Avoir suivi les formations "**Comptabilité 1 : Les écritures comptables**" et "**Comptabilité 2 : Les rapprochements et déclarations**" ou être suffisamment autonome et/ou confirmé dans ce domaine.

**Accessibilité :** Cette formation (ou ce dispositif, ou cet accompagnement...) est accessible aux personnes en situation de handicap. Vous pouvez prendre contact avec le référent handicap du service : Jean-Christophe GESLIN au 02 43 29 00 51.

### Délai d'accès :

L'accès à la formation est soumis au délai d'acceptation des financeurs : délai moyen constaté 2 mois.

Pour les formations éligibles au CPF et sans pré-requis : compter un délai compris entre 4 et 15 jours

Pour les dispositifs à entrée et sortie permanente, délai lié le plus souvent à l'accord de prise en charge du financeur.

### Compétences visées :

À l'issue de la formation, vous serez capable de :

- d'établir les écritures d'inventaire (comptes de capitaux, d'immobilisations) ;
- d'organiser un dossier de contrôle en cours et en fin d'année ;
- d'établir un bilan ;
- d'appliquer les étapes comptables nécessaires à l'établissement de la balance définitive et à l'élaboration des comptes annuels ;

### Points forts :

**Taux de satisfaction global 2019** (taux de remplissage global 95%) : **98 % des stagiaires ont déclaré être « SATISFAIT ou ENTIEREMENT SATISFAIT »** sur les critères suivants : Conformité avec les objectifs annoncés ; Qualité des apports théoriques ; Animation générale ; Relation animateurs/participants ; Adaptation à vos attentes personnelles ; Utilisation possible des acquis dans votre travail ; Organisation matérielle, rythme.

**4,4 / 5 - Note de satisfaction auprès des stagiaires demandeurs d'emploi en 2019** (source Anotea "La Bonne Formation")

### Les plus pédagogiques :

**Animateur :** Nos formateurs sont choisis pour leurs expertises métiers, leurs compétences pédagogiques et leur connaissance de l'entreprise.

### Méthodes :

Une pédagogie interactive favorisant l'acquisition des savoirs, savoir-faire et savoir-être.

## INFORMATION

3 jours - 21 heures

€ 780 € net

**Session(s) à Le Mans - en présentiel**

- 2, 3 et 4 décembre 2020

**Session(s) à Autres dates et villes :**

- nous consulter

**Session(s) à Formation ouverte à distance**

- nous consulter



Retrouvez cette formation dans les 5 CCI des Pays de la Loire !



(mise en situation, QCM, exercices d'application...).

Nos salles sont équipées d'outils multimédias et interactifs et de tous matériels en lien avec la thématique traitée.

## **Validation / Certification :**

Evaluation des connaissances en fin de formation

Attestation de formation

**Laurence Plais**

Téléphone : 02 43 21 58 12

[formation.continue@lemans.cci.fr](mailto:formation.continue@lemans.cci.fr)

**CCI Le Mans Sarthe - Pôle Formation continue**

7 avenue des Platanes

72100 Le Mans



## Programme :

### Le bilan et compte de résultat

- présentation du bilan et du compte de résultat ;
- les principes comptables à respecter ;
- l'annexe des comptes annuels ;
- les étapes comptables nécessaires à l'établissement de la balance définitive et à l'élaboration des comptes annuels ;

### Les écritures d'inventaire

- les comptes de capitaux : affectation du résultat, réserves, subventions, provisions ; pour risques et charges, emprunts ;
- les comptes d'immobilisations : écritures d'acquisition et de cession des immobilisations, méthodes de calcul des amortissements, incidences fiscales et comptables, calcul et enregistrement des plus et moins values, calculs des dépréciations des immobilisations financières ;
- les stocks : enregistrement des stocks début et fin d'exercice, variation des stocks, calcul et enregistrement des dépréciations
- les clients : provisions pour créances douteuses, créances irrécouvrables ;
- les régularisations des charges et produits :
  - charges à payer et charges constatées d'avance,
  - produits à recevoir et produits constatés d'avance.

### Le dossier de contrôle

- pourquoi un dossier de contrôle :
- comment l'organiser :
  - en cours d'année,
  - en fin d'année.

### Étude de cas : établissement du bilan

- contrôle des comptes à partir de la balance avant opérations diverses ;
- enregistrement des écritures d'inventaire ;
- comptabilisation de l'impôt sur les sociétés avec étude et calcul du résultat fiscal ;
- établissement de la balance après écritures d'inventaire ;
- établissement du bilan et du compte de résultat.